



LUTTER CONTRE LES TROUBLES PSYCHIQUES

Selon l'Observatoire de la santé de la Mutualité française, en 2019 une personne sur cinq de 15 ans et plus (soit 10,5 millions de Français), présenterait des symptômes évocateurs de troubles psychiques. Et la crise du Covid a encore accentué la prévalence de ces troubles, notamment chez les jeunes. Les difficultés psychiques, visibles ou invisibles, reconnues, méconnues ou niées, nous touchent donc tous, que nous en soyons conscients ou non.

UN COMBAT LÉGITIME POUR LE PACTE CIVIQUE

Le sujet de la santé mentale consonne parfaitement avec la grille d'analyse et d'action du Pacte civique, centrée sur la promotion simultanée de quatre valeurs : la justice, la fraternité, la créativité et la sobriété.

En effet, lutter contre les troubles psychiques, c'est faire œuvre de justice, car il y a là une souffrance sociale qui mérite notre solidarité. C'est aussi rendre notre société plus fraternelle. Cela suppose, à tous les niveaux, de vrais efforts de créativité, car en la matière l'action n'est jamais simple et implique le plus souvent adaptation, innovation et personnalisation. Enfin, le souci de sobriété engage à trouver toujours la juste mesure, qui évite la stigmatisation autant que l'insensibilité, tentations rémanentes.

Ces valeurs doivent aussi s'appliquer sur trois plans : dans les relations interpersonnelles que nous entretenons ; dans le fonctionnement des organisations de proximité qui structurent la vie sociale (notamment pour parer au risque de discrimination dans la vie professionnelle) ; dans les politiques publiques enfin, qui ont à organiser cette prise en charge globale.

UNE GRANDE CAUSE NATIONALE

Pourtant, malgré l'importance croissante du phénomène, il est patent que les institutions publiques chargées de prendre en charge cette question ne sont pas, ou plus, à la hauteur. À partir d'analyses précises, le Pacte civique a donc élaboré un recueil de propositions concrètes pour y remédier⁽¹⁾. Il a également rejoint une convergence d'organisations partageant les mêmes préoccupations afin de plaider pour que la santé mentale soit érigée en Grande cause nationale. Les adhérents et sympathisants du Pacte civique ont ainsi été invités

à signer une pétition pour emporter la décision des pouvoirs publics. Or, le nouveau premier ministre Michel Barnier vient de déclarer, dans son discours de politique générale à l'Assemblée nationale le 1^{er} octobre 2024, qu'il retenait précisément la Santé mentale comme grande cause nationale en 2025. C'est donc une réelle avancée et nous nous en félicitons.

La conduite de cette initiative devra favoriser l'organisation de débats, l'élaboration de propositions, l'engagement d'actions qui permettront à notre société d'être mieux informée, donc plus vigilante et plus réactive, tout en encourageant les pouvoirs publics à prendre ce problème à bras le corps et à remédier aux nombreux dysfonctionnements actuels.

LES PRÉCONISATIONS DU PACTE CIVIQUE

Dans le rapport cité, le Pacte civique propose d'adapter l'offre d'aide et de soins en tenant compte des diversités territoriales. Au-delà de la prise en charge sanitaire, il est nécessaire d'identifier et de combattre les obstacles sociaux (stigmatisation, perte d'attractivité des professions psychiatriques, vision juridico-administrative trop normative et entravant l'innovation, clivages sectoriels, etc.). De plus, les critères d'évaluation des performances des politiques publiques prennent trop peu en compte l'analyse fine des besoins, l'éthique des professionnels, la satisfaction des usagers et la réinsertion des personnes.

La Grande Cause nationale ne devra donc pas se limiter à des actions de sensibilisation. Elle devra aussi aborder courageusement les réformes et aider à lever les obstacles qui s'y opposent ■

[1] *Santé mentale, briser le silence, - dysfonctionnements, transformations, innovations*, n°10 de la Collection Pacte Civique chez Jacques ANDRE éditeur, 12€ - août 2024



Pacte civique

SANTÉ MENTALE BRISER LE SILENCE

Avec l'estompement des repères collectifs et la montée des comportements individualistes, la santé mentale des individus est devenue une question de plus en plus prégnante dans notre société. C'est pourquoi le Pacte civique s'est lancé dans un mouvement de réflexion sur cette thématique, afin de mesurer si les réponses apportées par la collectivité étaient adéquates. Cette démarche a donné lieu à la publication d'un ouvrage, *Santé mentale – Briser le silence*, qui sort ces jours-ci aux éditions Jacques André. Cet ouvrage cherche à mieux faire connaître les transformations du champ de la psychiatrie et de la santé mentale, ses dysfonctionnements, les innovations en matière d'intervention, comme les rôles nouveaux confiés aux personnes atteintes. Un texte essentiel pour comprendre les enjeux et les solutions possibles en la matière.

